

RECENTES PROMOTIONS DANS LE
BUREAU EXECUTIF DE L'AL-
LIANCE NATIONALE

Montréal, 30 août, 1911.

M. Georges Monet,
Secrétaire Général

Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur le Secrétaire Général:—

Le décès inattendu de M. le docteur A. G. H. Béique, de Magog, lequel fut, durant longtemps l'un des plus populaires officiers généraux de l'Alliance Nationale, a forcé le Bureau Exécutif de notre grande association à combler le vide fait dans ses rangs et à effectuer trois promotions qui rencontreront certainement l'approbation générale.

Ainsi, M. F. C. Laberge, qui était 2nd Vice-Président Général, devient 1er Vice-Président Général; M. Eug.-H. Godin, directeur, remplace M. Laberge au poste de 2nd Vice-Président Général, et M. le docteur J. A. Lapierre, ex-M. B. E., est promu à la charge de directeur.

Ces distingués sociétaires sont suffisamment connus pour nous dispenser de les présenter à nos lecteurs. Qu'il nous suffise d'ajouter que M. Laberge est un arpenteur-géomètre et un ingénieur civil qui a fait sa marque. Professeur à l'Université Laval et membre de la Commission des Utilités publiques, il a fourni une carrière des plus honorables due à son réel talent et à ses connaissances nombreuses et profondes.

M. Eug.-H. Godin, avocat très estimé au barreau est, en plus, un mutualiste d'une grande expérience et dont les opinions sont fort écoutées.

Enfin, M. J. A. Lapierre, par son passage antérieur dans le Bureau Exécutif, est initié au fonctionnement intime de l'administration d'une mutualité; il pourra donc rendre des services appréciables à ses collègues, comme mutualiste et comme médecin.

Bref, le Bureau Exécutif pouvait difficilement faire un meilleur choix et les membres de l'Alliance Nationale seront unanimes à le féliciter d'avoir su réparer la perte sérieuse qu'il vient d'éprouver.

CONDOLEANCES

(Extrait des minutes du Bureau Exécutif de
l'Alliance Nationale)

Il est proposé par M. A. St-Cyr et adopté à l'unanimité:

"Que le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale vient de faire une perte sérieuse par la mort de son dévoué 1er Vice-Président Général, M. le docteur A. G. H. Béique, de Magog, dont le zèle infatigable et le patriotisme éclairé avaient su donner à l'Association un essor considérable dans la partie sud de la Province.

"L'Alliance Nationale offre, en cette circonstance, à la veuve de ce distingué sociétaire, ainsi qu'à sa famille éprouvée, l'expression de son profond regret et de ses plus vives sympathies dans la grande épreuve qui les atteint."

Vraie copie des minutes.

G. MONET,
Sec.-Gén.

ses trois neveux A. Brouillette et H. et L. J. Monette.

L'Alliance Nationale était représentée dans l'imposant cortège, par MM. Geo. Monet, Secrétaire Général; T. Cypihot, Médecin en chef; Alfred St-Cyr, Trésorier Général, et Chs Duquette, Inspecteur en chef.

Nous prions notre confrère, M. J. A. Mignault, et toute sa famille d'agréer dans cette circonstance, l'assurance de nos sincères condoléances.

Nous nous faisons un devoir de reproduire les résolutions suivantes qui démontrent bien toute l'estime dont jouissait feu le docteur L. J. Béliveau, notre médecin-examineur, à Shédiac. Nous nous joignons aux associations locales pour offrir à la famille du défunt notre profonde sympathie.

A une réunion spéciale et conjointe des membres de l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle, de la Société des Artisans Canadiens-Français, de la Société l'Assomption et de l'Alliance Nationale, de la paroisse de Shédiac, tenue mardi soir à la salle Oumet, les résolutions suivantes furent adoptées.

Attendu que la mort vient de ravir M. le docteur L. J. Béliveau, à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens et de ses confrères, les membres des sociétés ci-haut désignées, il est résolu:

1. Que la mort du Dr Béliveau est une grande perte pour nos sociétés à la fondation et au succès desquelles il a si puissamment contribué.

2. Que les membres de ces sociétés présentent l'hommage de leurs condoléances à la famille si cruellement affligée dans ses affections les plus chères.

3. Qu'en témoignage de leurs sympathies les membres assistent en corps et avec leurs insignes de deuil aux funérailles de leur regretté confrère.

4. Que la fanfare l'Assomption soit priée d'assister et d'ouvrir la marche du convoi funèbre.

5. Que la Société l'Assomption fasse célébrer cinq grand-messes pour le repos de l'âme du regretté défunt.

6. Que l'Association Catholique de Bienfaisance Mutuelle fasse célébrer un service solennel pour le repos de l'âme du défunt.

7. Que les présentes résolutions soient consignées aux procès-verbaux de nos différentes sociétés; que copie en soit adressée à la famille éplorée; et qu'elles soient publiées dans le Moniteur Acadien, l'Evangéline, l'Impartial, le Times de Moncton, le Transcript, l'Assomption, le Canadien, l'Artisan et l'Alliance Nationale.

A. M. LEGER,
D. J. DOIRON,
J. V. BOURQUE,
FRED. ROBIDOUX,
Comité.

L'enfant phénomène de Lubeck, Christian Henneker, savait lire à un an et écrire avant d'en avoir trois. Quand il mourut, à l'âge de quatre ans, il pouvait parler quatre langues.

"Il est proposé par M. Rodolphe Bédard, appuyé par M. Alcide Dalpé, et adopté à l'unanimité, que des condoléances soient offertes à l'Alliance Nationale, à l'occasion de la perte sérieuse que cette Société vient d'éprouver dans la personne de son dévoué 1er Vice-Président Général, monsieur le Dr A. G. H. Béique, de Magog, Qué."

Je vous prie, M. le Secrétaire Général, d'agréer l'expression de mes sentiments très respectueux.

HENRI ROY, Sec.-Trés. Gén.
de la Société des Artisans Canadiens-Français.

Notre aviseur légal distingué M. S. Beaudin, vient d'être cruellement éprouvé par la mort soudaine de sa fille Florence, âgée de 25 ans, survenue à la suite d'un accident.

Les nombreuses sympathies dont M. Beaudin et sa famille ont été l'objet dans cette circonstance, ont dû être une consolation bien douce dans leur malheur.

En effet, l'affluence des tributs floraux et des offrandes pieuses était vraiment remarquable et démontre en quelle haute estime est tenue la famille Beaudin.

Les funérailles étaient tout à fait imposantes et en outre des nombreuses délégations des professions libérales, presque toutes les classes de la société y étaient représentées.

Notre Bureau Exécutif était représenté par son Président Général, M. Lavallée, Eugène H. Godin, 2ème Vice-Président Général; M. Monet, Secrétaire Général; M. St-Cyr, Trésorier Général; Dr Cypihot, Médecin en chef, et MM. Ernest Brossard et Dr J. A. Lapierre, Directeurs.

A l'église, la levée du corps a été faite par M. le chanoine G. Gauthier, curé de la Cathédrale.

M. le chanoine Emile Roy, chancelier, officiait, assisté des abbés Lachapelle et Arbour, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de la Cathédrale, sous la direction de M. Guillaume Couture, a rendu avec un puissant effet, la messe des morts de Cassiolini.

Nous prions M. Beaudin ainsi que les membres de sa famille, d'accepter nos plus vives sympathies.

Nous avons appris avec peine la mort de la mère de M. J. A. Mignault, l'un de nos Auditeurs Généraux, arrivée le cinq courant.

Les funérailles ont eu lieu le 7, à l'Hospice Auclair, à 8.30 a.m., au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, voulant témoigner à la famille leurs profondes sympathies dans le grand malheur qui venait de l'atteindre.

Conduisaient le deuil, M. J. A. Mignault, fils de la défunte; ses cousins, MM. Prime Desrochers, le notaire Ducharme, Alfred Rousseau, Louis Beaudry, et Alphonse Beaudry;